



Procès-Verbal Commission Régionale des Compétitions

Réunion du mercredi 14 juin 2023 (par voie électronique)

Présents : M. Yves BEGON, Président des Compétitions
M. Roland LOUBEYRE (Seniors)
M. Patrick BELISSANT (Jeunes)
M. Anthony ARCHIMBAUD (Féminines)
M. Roland BROUAT (Futsal).

BILAN DES POINTS-SANCTIONS AU 14 JUIN 2023

Au terme du déroulement des championnats régionaux, la Commission a établi - à la date du 14 juin 2023 – les points-sanctions accumulés en championnats par les équipes régionales au cours de la saison 2022-2023.

CHAMPIONNATS SENIORS MASCULINS

POULE	CLUBS	Nombre d'équipes dans la poule	TOTAL de points - sanctions	RETRAIT de point(s) au classement
R1 A	U.S. SAINT FLOUR (508749)	12	39 Points	1 Point
R1 B	LE PUY FOOTBALL 43 AUVERGNE (554336)	12	41 Points	1 Point
	RHONE VALLEES F.C. (551476)	12	40 Points	1 Point
R1 C	VENISSIEUX FOOTBALL CLUB (582739)	12	38 Points	1 Point
R2 A	AURILLAC FOOTBALL CLUB (2) (580563)	12	40 Points	1 Point
	U.S. BRIOUDE (520133)	12	41 Points	1 Point
	MONTLUCON FOOTBALL (2) (550852)	12	46 Points	2 Points
	VERGONGHEON ARVANT (506371)	12	45 Points	2 Points
	YTRAC FOOT (522494)	12	40 Points	1 Point
R2 B	CEBAZAT SPORTS (510828)	12	47 Points	2 Points
	F.C. COURNON D'AUVERGNE (547699)	12	43 Points	2 Points
	A.S. EMBLAVEZ VOREY (520149)	12	44 Points	2 Points
	C.S. PONT DU CHATEAU (520152)	12	40 Points	1 Point
R2 C	E.S. DE VEAUCHE (504377)	12	41 Points	1 Point
R2 D	COTE CHAUDE SAINT ETIENNE (500430)	12	38 Points	1 Point
	F.C. LIMONEST DARDILLY (2) (523650)	12	38 Points	1 Point
R2 E	Aucune équipe pénalisée par un retrait de point	12		

POULE	CLUBS	Nombre d'équipes dans la poule	TOTAL de points - sanctions	RETRAIT de point(s) au classement
R3 A	U.S. SAINT FLOUR (2) (508749)	12	45 Points	2 Points
	ET.S. ST MAMET (520154)	12	46 Points	2 Points
R3 B	Aucune équipe pénalisée par un retrait de point	12		
R3 C	Am. C. CREUZIER LE VIEUX (522592)	12	45 Points	2 Points
	U.S. MARINGUES (506518)	12	53 Points	4 Points
R3 D	A.S. ALGERIENNE CHAMBON FEUG (534257)	12	63 Points	6 Points
	A.S. ROANNE PARC (545881)	12	60 Points	5 Points
R3 E	ET.S. TRINITE LYON (523960)	12	44 Points	2 Points
R3 F	Aucune équipe pénalisée par un retrait de point	12		
R3 G	F.C. ANNONAY (504343)	12	44 Points	2 Points
	A.S. BRON GRAND LYON (553248)	12	50 Points	3 Points
	F.C. VAREZE (547080)	12	45 Points	2 Points
	VENISSIEUX FOOTBALL CLUB (2) (582739)	12	52 Points	3 Points
R3 H	PAYS DE GEX FOOTBALL CLUB (560843)	12	42 Points	1 Point
	F.C. VALLEE DE LA GRESSE (545698)	12	39 Points	1 Point
	A.S. VILLEURBANNE Ev LYONNAIS (500124)	12	43 Points	2 Points
R3 I	U.S. LA MOTTE SERVOLEX (504511)	12	49 Points	3 Points
R3 J	U.S. DIVONNE (50466)	12	56 Points	4 Points

CHAMPIONNATS U20

POULE	CLUBS	Nombre d'équipes dans la poule	TOTAL de points - sanctions	RETRAIT de point(s) au classement
U20 R1	C.A.S. CHEMINOTS OULLINS LYON (504563)	12	43 Points	2 Points
	E.S. DE MANIVAL A SAINT ISMIER (523348)	12	49 Points	3 Points
	C.S. NEUVILLOIS (504275)	12	38 Points	1 Point
U20 R2 A	Ent. CREST AOUSTE (551477)	12	46 Points	2 Points
	U.S. MAJOLAINE MEYZIEU	12	41 Points	1 Point
U20 R2 B	A.S. LYON MONTCHAT (504294)	13	42 Points	1 Point
	R.C. VICHY (508746)	13	57 Points	4 Points
U20 R2 C	U.S. ANNECY LE VIEUX (522340)	12	47 Points	2 Points

CHAMPIONNATS U18

POULE	CLUBS	Nombre d'équipes dans la poule	TOTAL de points - sanctions	RETRAIT de point(s) au classement
U18 R1 A	Ac. Sp. MOULINS FOOT (581843)	12	44 Points	2 Points
U18 R1 B	F.C. LYON FOOTBALL (505605)	12	40 Points	1 Point
	OI. SAINT GENIS LAVAL (520061)	12	58 Points	5 Points
U18 R2 A	Aucune équipe pénalisée par un retrait de points	14		

U18 R2 B	Aucune équipe pénalisée par un retrait de points	14		
U18 R2 C	Aucune équipe pénalisée par un retrait de points	14		
U18 R2 D	E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER (523344)	14	47 Points	1 Point
	Ent. S. DU RACHAIS (546479)	14	73 Points	6 Points

CHAMPIONNATS U16

POULE	CLUBS	Nombre d'équipes dans la poule	TOTAL de points-sanctions	RETRAIT de point(s) au classement
U16 R1	Aucune équipe pénalisée par un retrait de points	11		
U16 R2 A	Aucune équipe pénalisée par un retrait de points	12		
U16 R2 B	Aucune équipe pénalisée par un retrait de points	12		
U16 R2 C	F.C. VAULX EN VELIN (504723)	12	40 Points	1 Point
U16 R2 D	AIX F.C. (504423)	12	41 Points	1 Point

CHAMPIONNATS U15

Une seule équipe U15 actuellement sanctionnable d'un retrait de points en championnat :

U15 R2 C	O. ST GENIS LAVAL (520061)	12	38 Points	1 Point
-----------------	-----------------------------------	----	-----------	----------------

CHAMPIONNATS FEMININS

Pas d'équipe féminine actuellement sanctionnable d'un retrait de points en championnat dans le cadre de l'application des dispositions fixées à l'article 64 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot

CHAMPIONNATS FUTSAL

Pas d'équipe en Futsal (R1, Play-Off et Play Down) actuellement sanctionnable d'un retrait de points en championnat dans le cadre de l'application des dispositions fixées à l'article 64 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot.

NOTA

Le présent bilan de la saison 2022-2023, établi à la date du 14 juin 2023, n'est pas définitif. D'éventuelles modifications provenant des procédures en cours ou de recours contentieux peuvent entraîner des évolutions dans le présent total de points-sanctions applicables et engendrer des changements dans les pénalisations des équipes régionales.

Ces décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de sept jours à compter du lendemain du jour de leur notification, qui jugera en 2^{ème} et dernier ressort.

TABLEAU DES MONTEES ET DESCENTES DANS LES CHAMPIONNATS REGIONAUX

Faisant suite aux nombreuses demandes, les Commissions Régionales Sportives invitent les clubs à consulter les tableaux des accessions et rétrogradations de la saison 2022-2023 sur le site Internet de la LAuRAFoot [en cliquant ici](#).

Pour le calcul des montées et descentes, celui sera déterminé selon les dispositions fixées au paragraphe 24 des règlements généraux de la LAuRAFoot.

CALENDRIER SPORTIF 2023-2024

Le calendrier sportif de la saison 2023-2024 est consultable sur le site internet de la Ligue.

Les clubs qui désirent adresser des desiderata pour leurs occupations de terrains sont invités à les faire connaître par écrit au service compétitions de la Ligue (competitions@laurafoot.fff.fr).

Yves BEGON,

Roland LOUBEYRE,

Président Département Sportif

Secrétaire de séance